

Fiche de pré-inscription 2026 - 2027

La pré-inscription n'est pas une inscription définitive et sera confirmée après validation pédagogique et administrative

ELEVE

NOM et Prénom M / F Date de naissance :/...../.....

Assurance responsabilité civile N° de contrat

si ÉLÈVE MINEUR

Ecole / Niveau scolaire 2026-2027

Représentant légal 1 (autorité parentale)

Nom / Prénom

Mail

Téléphone

Profession

Adresse:.....

Représentant légal 2

Nom / Prénom

Mail

Téléphone

Profession

Adresse:.....

si ÉLÈVE MAJEUR

MAIL..... Tel.....

Profession

Adresse domicile

L'élève présente-t-il un besoin particulier (handicap, trouble de l'apprentissage) ? ☐ Oui ☐ Non

ADMINISTRATIF

Documents à télécharger sur le site ou voir secrétariat - Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Dossier à fournir

- ☐ Fiche complétée et signée
- ☐ Règlement intérieur signé
- ☐ **Adhésion 70€**
- ☐ Attestation assurance responsabilité civile
- ☐ Musique : justificatif de domicile pour les domiciliés à Thonon
- ☐ Danse : certificat médical ou décharge médicale complétée et signée

Droit à l'image

J'autorise la captation et la diffusion de photos et vidéos de l'élève (supports de communication emdt)

☐ OUI ☐ NON

Signature du représentant légal/élève adulte

Date/...../2026

Protection des données personnelles

Toutes les informations contenues dans ce document resteront confidentielles et ne seront communiquées qu'au sein de l'emdt et qu'aux personnes ayant à en connaître. Elles ne seront ni diffusées, ni utilisées à d'autres fins.

CHOIX DE L'ACTIVITÉ AU VERSO 
VOIR PLANNINGS SUR LE SITE

MUSIQUE

Cocher la ou les cases correspondantes - Si besoin, voir secrétariat



Cycle Initiation - Maternelle et CP

☐ PS et MS- Jardin Musical // ☐ GS - Eveil Musical // ☐ CP - Musique et Mouvement

Cursus musique - dès le CE1

Instrument + Pratique Collective + Formation Musicale (solfège)

☐ Cycle 1

☐ Parcours Découverte Instruments (1ère année)

☐ Instrument (dès la 2ème année) : Niveau : années

Formation Musicale Choix horaire : 1..... 2.....

Pratique Collective :

☐ Cycle 2 - Diplôme Fin de Cycle 1 requis

Instrument : Niveau : années

Formation Musicale Choix horaire : Niveau : années

Pratique collective :

☐ Spécialisation Jazz (renseignements secrétariat)

☐ Parcours Chorale - Cycle 1 ou 2

☐ Formation Musicale + Chorale - Choix horaires : 1..... 2.....

Parcours hors cursus

Instrument(s) : Niveau : années / Formation Musicale Niveau : années

Pratique Collective : ☐Orchestre ☐Chorale ☐FM ☐Big Band ☐Atelier ☐MAO ☐Comédie Musicale ☐Ear Training

☐ Ado débutant (dès 12 ans) - cours souhaité(s)

☐ Adulte - cours souhaité(s)

☐ Post BEM pratique collective + instrument

Remarques :

☐ Location d'instrument (voir secrétariat)

DANSE

Classique - Modern'Jazz - Contemporain - Urban Style - Barre à Terre - Pilates - Tap Dance - Hip hop - Heels

Eveil danse - Moyenne et Grande Section Maternelle

☐ mercredi 11h15 ☐ mercredi 15h30 ☐ vendredi 17h00



Initiation - dès le CP

☐ Classique ☐ Modern'Jazz ☐ Contemporain (dès le CE1) ☐ Urban Style ☐ A ou ☐ B

Débutant - Moyen - Intermédiaire - Avancé - Adultes

cours 1 :

discipline.....jour.....heure..... / Niveau années de pratique

cours 2 :

discipline.....jour.....heure..... / Niveau années de pratique

cours 3 :

discipline.....jour.....heure..... / Niveau années de pratique

cours supplémentaire(s) :

discipline(s), jour et heure :



- Le niveau de l'élève peut être ajusté après les 1ers cours, l'équipe pédagogique se réserve le droit de décision.

- Classique Intermédiaire et Avancé : 2 cours obligatoires

Remarques :

cours musique et danse sous réserve de places disponibles. Inscription définitive après réception du mail de confirmation.

Extrait du Règlement Intérieur de l'emdt

Généralités

Les adhérents entrent dans les locaux de l'emdt du Pôle Culturel de la Visitation grâce à un badge remis par le Régisseur du Pôle contre une caution de 20€. Ce badge est sous la responsabilité de l'adhérent. En cas de perte ou de vol du badge, il faut obligatoirement en informer le Régisseur. Le badge doit impérativement être rendu en fin d'année en cas de non-réinscription. L'accès aux ascenseurs est réservé aux personnes à mobilité réduite ou aux adultes et est interdit à tous les enfants non accompagnés. Il est strictement interdit de boire ou de manger dans l'enceinte du Pôle et donc, de l'emdt, sauf aux endroits définis. Il est rigoureusement interdit aux élèves d'emporter, sans autorisation, le matériel de l'EMDT. Les parents sont responsables des dégradations commises par leur(s) enfant(s) aux bâtiments, mobiliers, instruments et matériels divers de l'EMDT. Le cas des élèves dont le comportement empêcherait le bon déroulement des cours, sera examiné par le Conseil Pédagogique.

Responsabilités

Les parents conduisant leurs enfants à l'emdt ou dans une salle de spectacle pour suivre un cours, une répétition ou un concert, doivent **s'assurer de la présence effective de l'enseignant concerné afin de leur confier les élèves et rechercher les élèves dès la fin du cours concerné**. Les enfants mineurs demeurent sous la responsabilité des parents tant qu'ils n'ont pas pu constater la présence de l'enseignant. Dans le cas d'un enfant mineur non accompagné, constatant l'absence de l'enseignant concerné, la responsabilité de l'emdt ne saurait être engagée. Les enfants qui attendent en dehors des temps d'enseignement encadré, ne sont en aucun cas sous la responsabilité du personnel administratif ou enseignant de l'emdt. Les absences des enseignants sont notifiées aux familles par tous les moyens, dès que possible. **En dehors des temps de cours, les élèves demeurent sous la responsabilité des parents.**

Scolarité

Les cours sont dispensés dans les locaux de l'emdt ou tout autre endroit spécifié à l'avance par l'emdt. Les structures d'accueil de l'emdt permettent l'admission des adultes et des enfants.

Pour les élèves inscrits dans une pratique musicale ou chorégraphique les exposant à un niveau acoustique de plus de 85 décibels (dB), le port de bouchons d'oreille est fortement recommandé (guitare basse, guitare électrique, clavier, batterie, percussions...). En cas de problème auditif de l'élève, la responsabilité de l'école de musique et de danse ne saurait alors être engagée.

Inscription

L'inscription définitive sur les registres de l'emdt engage l'élève à assister à tous les cours, évaluations/examens, spectacles, auditions ou stages organisés par l'emdt sur l'ensemble de l'année scolaire.

Toute année démarrée est due. L'adhésion est non-remboursable. Un remboursement est possible pour les cas de force majeure uniquement sur présentation obligatoire d'un certificat médical ou d'un justificatif de domicile en cas de déménagement. Le dossier d'inscription ne sera validé qu'à réception du règlement de l'adhésion et des documents demandés. L'adhérent s'engage à régler la scolarisation à réception de la facture selon les conditions de règlement de l'emdt définies sur la fiche tarifaire. Si l'école ferme pour des raisons sanitaires ou exceptionnelles et que les cours ne peuvent avoir lieu, cela ne fera pas l'objet de remboursement.

Assiduité

Toute absence à un cours doit être justifiée par écrit. Le manque d'assiduité aux cours sera soumis au Conseil Pédagogique qui en appréciera les raisons avec le, la ou les responsable(s) de l'élève. Il peut remettre en cause le passage au niveau supérieur.

Enseignement

L'orientation, la réorientation des élèves et le changement de classe sont de la compétence de la Direction de l'école et selon l'avis des professeurs. Outre le contrôle ou l'examen de fin d'année, les parents seront informés en cours d'année de l'évolution de la scolarité de leur(s) enfant(s), par tout moyen approprié.

Le cursus Musique comprend obligatoirement (suivant le niveau de l'élève et/ou son parcours) : formation musicale, pratique collective et pratique instrumentale, évaluations, spectacles et projets.

Le cursus Danse comprend obligatoirement : cours de danse, évaluations, spectacles et projets.

Règles de vie commune

Il est rigoureusement interdit aux élèves d'emporter, sans autorisation, le matériel de l'emdt. Les parents sont responsables des dégradations commises par leur(s) enfant(s) aux bâtiments, mobiliers, instruments et matériels divers de l'emdt. Un numéro d'assurance Responsabilité Civile est nécessaire dès l'inscription. Le cas des élèves dont le comportement empêcherait le bon déroulement des cours, sera examiné par le Conseil Pédagogique.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président, Michel CAPLOT



Version du 17 mars 2026

Partie à remplir par le ou les responsable(s) de l'élève

Prénom(s) et Nom(s) suivi(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé »
Date et signature(s)

Lettre de décharge relative à la participation d'une activité corporelle

Je soussigné(e)

Demeurant à

Téléphone

Déclare que moi-même / mon enfant

participe aux cours de danse au sein de l'École de Musique et de Danse de Thonon (EMDT).

Je déclare en outre avoir été informé(e) de l'obligation de fournir un certificat médical attestant de mon aptitude / l'aptitude de mon enfant à la pratique de cette activité.

En l'absence de ce certificat, je décharge et libère de toute responsabilité l'EMDT en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception.

J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

A

Le

Signature

Tél : 04 50 26 01 43

Inscription : administration@emtl.fr

Règlement/Contrat de location : compte@emtl.fr

www.emtl.fr

70 € (Thonon & Hors Thonon)

(Voir tableau ci-dessous)

1 Adhésion familiale (une seule par foyer fiscal)

2 Scolarisation par élève (selon cursus)

CURSUS MUSIQUE

Enfants/Ados

Cycle Initiation dès 3 ans

Jardin musical (petite et moyenne section maternelle)

Evell Musical (grande section maternelle)

Musique et Mouvement (CP)

Cycle 1

Cycle 2 (cycle 1 validé)

Parcours Chorale (Cycle 1 ou 2)

Parcours post BEM

Parcours Ado Débutant (min 12 ans)

Parcours adapté (niveau FM 203 validé)

CURSUS DANSE

Enfants/Ados

Evell Danse (moyenne et grande section maternelle)

Initiation Danse

Cours x 1

Cours x 2*

Cours x 3 et plus

Ados/Adultes

Plates (dès 13 ans)

Barre à terre seule (dès 15 ans)

Adultes (18 ans révolus)

Cours x 1

Cours x 2

Cours x 3 et plus

Cours d'essai

* Danse classique : 2 cours obligatoires pour les niveaux Intermédiaires et avancés

Pratique collective supplémentaire

Adultes

Enseignement Classique

Enseignement Jazz & Musiques actuelles

Instrument seul (hors cursus)

Le Big Band de l'emdt (cathédrale et pratique)

Location d'instrument

(au-delà de 3 ans, selon disponibilité)

Badge d'accès aux salles de l'emdt (caution à régler à l'emdt)

Conditions de règlement

Paiement de l'adhésion **obligatoire** lors de l'inscription par virement, CB, chèque ou espèces. **Toute année commencée est due**

Paiement de la scolarisation par virement, CB, chèque ou espèces à **réception de facture**

Également possible des paiements par chèque **uniquement sur demande écrite à l'emdt** selon les conditions suivantes : si total scolarisation < 400€ échéance max. au 31/12/2026 ; si > 400€ échéance max. au 31/05/2027

Paiement de la location : lors de la récupération de l'instrument pour la 1ère année - A réception de la facture et contrat de location à partir de la 2ème année

	Thonon	Hors Thonon
CURSUS MUSIQUE		
Enfants/Ados		
Cycle Initiation dès 3 ans		
Jardin musical (petite et moyenne section maternelle)	290 €	480 €
Evell Musical (grande section maternelle)	290 €	480 €
Musique et Mouvement (CP)	320 €	480 €
Cycle 1	460 €	620 €
Cycle 2 (cycle 1 validé)	480 €	680 €
Parcours Chorale (Cycle 1 ou 2)	350 €	
Parcours post BEM	480 €	680 €
Parcours Ado Débutant (min 12 ans)	510 €	710 €
Parcours adapté (niveau FM 203 validé)	620 €	720 €
Enfants/Ados/Adultes (selon le cas)		
Pratique collective seule		
Chorales dont Cantus Allobrogio		
Formation musicale		
Orchestres : à vents ou à cordes	250 €	
Atelier Jazz & Musiques actuelles		
MAO (Musique Assistée par Ordinateur)		
Comédie musicale (chant)		
Pratique collective supplémentaire	150 €	
Adultes		
Enseignement Classique	620 €	820 €
Enseignement Jazz & Musiques actuelles	620 €	
Instrument seul (hors cursus)	820 €	920 €
Le Big Band de l'emdt (cathédrale et pratique)		
Location d'instrument		
1 ^{ère} année	120 €	
2 ^{ème} année	160 €	
3 ^{ème} année	210 €	
4 ^{ème} année et +	260 €	
Badge d'accès aux salles de l'emdt (caution à régler à l'emdt)	20 €	
Réductions Musique et Danse (par foyer)		
2 ^{ème} enfant le plus jeune		-10%
3 ^{ème} enfant et +, le plus jeune		-15%
Pratique supplémentaire Musique ou Danse (la moins chère)		-10%
Réduction Etudiant (+ 18 ans) sur justificatif		-10%



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18031	00023104302	31	EUR

Domiciliation
CIC THONON CANAL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1009 6180 3100 0231 0430 231

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC THONON CANAL
2 BOULEVARD DU CANAL
74200 THONON LES BAINS
☎33450140012

Titulaire du compte (Account Owner)
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE
THONON
2 PLACE DU MARCHE
74200 THONON LES BAINS

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ